

Délégation aux
Territoires

Direction de
l'Aménagement du
Territoire
Pôle Attractivité

Monsieur DALIFARD
Président
Association Pressagny en Seine
2, rue aux Huards
27510 Pressagny l'Orgueilleux

Évreux,
le 12 AVR. 2019

**Objet : La Seine à Vélo – Concertation Pressagny
l'Orgueilleux**

Affaire suivie par
Benjamin DEL MONTE

Monsieur le Président,

☎ 02 32 31 97 69

✉ benjamin.del-monte@eure.fr

Réf : BDM2019017

Copie à :
Monsieur MOREAU – Maire de la
commune de Pressagny
l'Orgueilleux

Lors de la réunion du 2 avril 2019, vous avez pu échanger avec Frédéric Duché, Vice-président, et les équipes du Département de l'Eure, et Pascal Moreau, maire de Pressagny-l'Orgueilleux, quant à l'aménagement de la voie verte Vernon/Les Andelys dans la traversée de la commune et plus particulièrement sur les sections de la forêt de la Madeleine et de la berge située entre la rue Robert Connan et l'entreprise ACO.

A travers le présent courrier, je vous renouvelle les engagements du Département pris lors de cette réunion ainsi que lors des échanges précédents.

• **Forêt de la Madeleine**

- réduction de la largeur de la voie verte à 2,50m et ponctuellement à 2,00m dans le cas du mur ;
- accessibilité garantie aux pêcheurs en action de pêche, ainsi qu'aux exploitants agricoles (bois et apiculteur) ;
- décaissement inférieur à 25 cm grâce à l'utilisation d'un géotextile renforcé et d'une géogrille ;
- revêtement du linéaire à travers un enrobé à froid écoresponsable et ne nécessitant pas l'utilisation d'engins de chantiers susceptibles de fragiliser les berges ;
- consolidation des berges en cas de nécessité via des techniques végétales ;
- maintien de la ripisylve, sans ouverture d'écrans sur la Seine et mesure de protection en phase chantier sur les arbres sensibles ;



Hôtel du Département
14 boulevard Georges Chauvin
CS 72101 - 27021 Evreux cedex

- réalisation d'un constat sanitaire des arbres remarquables avant le chantier.
- **Berges rue Robert Conan/Entreprise ACO**
 - coûts de la consolidation des berges inclus dans le budget de 28M€ alloué par le Département au projet de voies vertes de La Seine à Vélo ;
 - consolidation des berges via des techniques mixtes en cas de poursuite de l'érosion ;
 - présentation à l'association et aux riverains de différents scénarii une fois les études topographiques réalisées ;
 - prise en charge par le Département du remplacement des clôtures, portillons et des haies.

Comme vous avez pu le constater, depuis le début du projet, le Département a à cœur de valoriser le territoire et d'améliorer le cadre de vie tout en respectant l'environnement, les paysages et les habitants. Pour cela, avec Frédéric Duché, nous nous sommes engagés dans une volonté de concertation et de co-construction avec les acteurs locaux.

A cet effet, je vous remercie de votre participation ainsi que de votre coopération à venir visant à faciliter les études qui nous permettront de vérifier la faisabilité technique et économique de différents scénarii entre la rue Robert Conan et l'entreprise ACO qui vous seront ensuite présentés.

Dans l'attente de votre retour, les services du Département se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président du Conseil départemental,
Pascal LEHONGRE



Bien à vous,